

Double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures : Message du Président Tebboune (texte intégral)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé jeudi un message à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 51e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu en son nom par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. En voici la traduction APS:

"Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux,

Prière et paix sur Son messager,

Mesdames, Messieurs,

Le 24 février de chaque année, le peuple algérien célèbre le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (1971).

A l'occasion de ces deux événements nationaux qui font notre fierté, nous réaffirmons notre attachement à la liberté et à la dignité en nous remémorant avec déférence les sacrifices de nos aïeux à travers des luttes de longue haleine pour se libérer du joug colonial et construire l'Etat nation indépendant et souverain.

Au moment où le peuple algérien livrait une guerre sanglante contre l'hégémonie du colonialisme abject, de vaillants patriotes ont rejoint ces braves pionniers du militantisme pour jeter les bases du bastion de la lutte syndicale sous la bannière de l'Union générale des travailleurs algériens, sous la conduite de valeureux hommes, à leur tête le chahid Aissat Idir.

S'inspirant de leur nationalisme, des générations de travailleuses, de travailleurs et de syndicalistes ont poursuivi sur la même voie, comme en témoignent les positions de l'organisation syndicale pour la défense des intérêts du pays dans toutes les étapes difficiles et les épreuves qu'il a traversées et surmontées, mu par l'esprit novembriste authentique et la fidélité aux valeureux martyrs.

L'UGTA, dont de nombreux cadres et dirigeants sont tombés en martyrs du devoir national, à leur tête le chahid Abdelhak Benhamouda, a eu des positions honorables en toutes circonstances et dans les moments où il fallait défendre les intérêts du pays, resserrer les rangs et renforcer le front interne.

Aussi, est-il de notre devoir de rendre hommage aux sacrifices des travailleuses et des travailleurs à tous les niveaux.

Tout en nous inclinant à la mémoire des chouhada du devoir et des victimes de la pandémie de Covid-19, nous réaffirmons notre détermination à poursuivre les efforts visant à surmonter ses retombées sociales et prendre en charge progressivement nos frères et soeurs qui ont été affectés, en veillant à ce que les pouvoirs publics appliquent, rigoureusement, toutes les mesures et dispositions visant à garantir la protection sociale et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand honneur que nous nous remémorons aujourd'hui l'élan des ingénieurs et techniciens algériens qui ont relevé le défi au lendemain de la proclamation, le 24 février 1971, de la nationalisation des hydrocarbures pour instaurer la souveraineté sur nos richesses.

Leur détermination a surpassé les difficultés et ils ont permis grâce à leur mobilisation au secteur de l'énergie de poursuivre la production et leurs successeurs parmi les compétences, les cadres, les travailleuses et les travailleurs du secteur ont repris le flambeau pour affronter les enjeux.

La production nationale qui a triplé depuis 1971 pour atteindre aujourd'hui 200 millions de tonnes équivalent pétrole, notamment pour le gaz naturel, n'est qu'une confirmation de cette forte volonté nationale qui n'a eu de cesse d'animer les hommes et femmes du secteur dont les efforts ont consolidé le rôle de l'Algérie sur les marchés pétrolier et gazier au niveau régional et international.

Le secteur des hydrocarbures a prouvé sa disposition à contribuer à la sécurité énergétique des Etats partenaires en assurant l'approvisionnement des hydrocarbures, notamment le gaz naturel, en ce sens que le développement de la production primaire a enregistré une hausse notable en 2021 s'élevant à un taux de 14% pour les hydrocarbures et 23% pour le gaz sur fond de reprise de la dynamique économique internationale.

L'Algérie a acquis des capacités importantes en matière de valorisation des hydrocarbures, disposant désormais de grandes infrastructures industrielles dans le domaine du raffinage de pétrole, d'industries pétrochimiques, de transport via pipelines et d'exportation, notamment à travers les pipelines liant notre pays à l'Europe, outre les capacités de liquéfaction du gaz naturel et les méthaniers pour GNL.

Ces efforts ont été couronnés par la réduction des importations des dérivés de pétrole à plus de 50% en 2021, en s'orientant vers l'exportation durant les prochaines années, d'autant plus qu'aucune quantité de carburant n'a été importée en 2021.

S'agissant de la fourniture des sources d'énergie à la population, nous sommes fiers aujourd'hui de la réalisation d'un saut qualitatif et des niveaux parmi les plus élevés dans la région, voire dans le monde, à la faveur du raccordement de plus de 99% des foyers à l'électricité et 65% au gaz naturel, des efforts qui se poursuivent pour le raccordement des zones enclavées à travers le territoire national, des périmètres agricoles et des différentes exploitations en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et renforcer la dynamique économique.

Dans ce cadre, j'accorde un intérêt particulier à la poursuite du renforcement du rôle axial du secteur de l'Energie et des Mines dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de relance économique et de transition énergétique, une stratégie visant à accroître nos capacités de production pour répondre aux besoins énergétiques du pays sur les moyen et long termes, à travers le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

Cet intérêt découle de notre profonde conviction quant à l'importance majeure que revêt le secteur de l'Energie et des Mines en tant que vecteur de développement des autres secteurs économiques, et d'accélération de la politique de diversification des recettes, objectif pour lequel je me suis engagé en prenant les rênes du pays pour oeuvrer à l'édification d'une économie nationale solide, diversifiée, créatrice de richesses, d'emplois et de bien-être social. Une économie susceptible de

renforcer notre sécurité alimentaire, prémunir la nation de la dépendance aux hydrocarbures et faire de ceux-ci un moteur de développement et une source de diversification de l'économie.

J'aimerais, à cet égard, affirmer mon attachement à l'impérative poursuite et adaptation du cadre juridique de l'investissement dans les secteurs des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables en vue d'encourager les investissements et garantir la sécurité énergétique du pays sur le long terme.

Dans ce sens, le Gouvernement a achevé tous les textes d'application relatifs à la loi sur les hydrocarbures et s'attelle actuellement au parachèvement de la mise en place du cadre juridique permettant de relancer l'investissement et faciliter et simplifier les procédures administratives y afférent, et ce, en adéquation avec l'environnement économique actuel et les objectifs de promotion de la destination Algérie en matière d'investissements directs étrangers (IDE).

L'objectif principal demeurera celui de la préservation et du renforcement des capacités de production et d'exportation parallèlement à l'intensification des efforts d'exploration, l'amélioration des étapes d'extraction dans les champs de production, la réalisation d'un meilleur fonctionnement, la numérisation, l'application des techniques de pointe et la réduction des coûts.

L'Etat est déterminé, pour concrétiser cette démarche, à poursuivre ses efforts en matière d'investissement dans le secteur, la valeur des investissements devant y dépasser 39 milliards dollars durant les quatre prochaines années, dont un taux de 70% sera consacré à l'exploration et au développement, notamment l'amélioration des taux de récupération, particulièrement au niveau des champs de Hassi-Messaoud et Hassi R'mel.

Mesdames, Messieurs,

Les prévisions de l'OPEP indiquent en majorité que les hydrocarbures, pétrole et gaz, continueront, durant les vingt-cinq (25) prochaines années, à dominer la scène énergétique mondiale, et que la véritable bataille mondiale sera menée, pour les années à venir, contre le charbon comme source d'énergie. Des prévisions qui ont amené la communauté internationale à oeuvrer pour réduire sa dépendance au charbon dans la production d'énergie, car étant une source majeure de pollution et d'émissions de gaz.

Dans cette transition vers l'utilisation des nouvelles énergies, le gaz occupera à l'avenir une place clé au sommet de la pyramide des sources énergétiques primaires, ce qui constitue pour nous un avantage, dans les processus de la transition énergétique, au moins durant les trente (30) prochaines années.

L'autre privilège réside en notre éventuelle adhésion aux solutions climatiques les plus performantes, c'est-à-dire l'hydrogène, partant du constat que ses utilisations sont caractérisées par le taux "zéro pollution". C'est dire que, désormais, nous sommes en mesure de nous engager en tant qu'acteur fondamental dans des projets mondiaux et régionaux relatifs à l'hydrogène vert.

Notre pays dispose, grâce à Allah, des meilleures options au niveau mondial dans ce créneau, vu les nombreux atouts et potentialités qu'il recèle, à l'exemple du potentiel solaire énorme, le vaste réseau électrique, la grande superficie, les infrastructures nationales et internationales pour le

transport du gaz naturel, et tout un tissu industriel, relatif notamment à la production d'ammoniac et d'hydrogène, outre le vaste réseau d'universités et de centres de recherche.

A cet égard, notre pays s'emploie, sur la base de ces avantages comparatifs, à mettre en place une stratégie nationale de développement de l'hydrogène, dont l'hydrogène vert, afin de pouvoir s'intégrer pleinement dans la dynamique mondiale de la transition énergétique et environnementale.

Mesdames, Messieurs,

Cette orientation s'inscrit dans le cadre des démarches de l'Etat pour mobiliser et valoriser toutes ses ressources, notamment les énergies renouvelables, d'autant plus que l'Algérie, dispose d'énormes potentiels en énergie solaire et de sources sûres d'hydrogène vert.

Figure également parmi nos priorités, la rationalisation de la consommation énergétique, l'efficacité de son utilisation et la diversification du mix énergétique, dans l'objectif d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux, mais également préserver et développer les ressources énergétiques fossiles. Une démarche qui permet de fournir des ressources supplémentaires orientées vers l'exportation.

Par ailleurs, la relance du secteur minier et la valorisation des richesses minières constituent une des priorités de l'Etat, et qui se traduit, entre autres, par le développement des mines de fer, de zinc et de phosphate, lesquels contribueraient à la réduction de la dépendance aux importations, la création de la richesse et des offres d'emplois, et la diversification des exportations hors hydrocarbures.

Je saisis cette occasion pour saluer les grands efforts fournis par la compagnie nationale Sonatrach pour occuper une place de leader dans le domaine de l'énergie, notamment dans le contexte des mutations énergétiques mondiales croissantes et de la compétitivité internationale, autant de facteurs qui imposent à Sonatrach le développement de l'activité de l'exploration en Algérie et à l'étranger, et l'impératif de s'acquitter d'un rôle pionnier dans le processus de transition énergétique.

Sonatrach doit, pour pouvoir s'acquitter pleinement de son rôle, intensifier les efforts pour moderniser ses méthodes de gestion conformément aux normes internationales, tout en veillant à renforcer la dynamique de formation et de développement de la gestion des ressources humaines selon une approche de compétence et d'efficacité.

Ceci requiert également de tous les acteurs dans le secteur de l'énergie et des mines de contribuer à relever le défi inhérent au cumul de la connaissance et du savoir-faire et de mettre l'expertise acquise au service de l'industrie nationale dans les différentes chaînes de valeur, dans l'objectif d'augmenter le taux d'intégration et d'améliorer la maîtrise des opérations de mise en service et d'ingénierie industrielle.

Mesdames, Messieurs

A cette occasion et à l'approche de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, je tiens à saluer les sacrifices et le dévouement des travailleuses et travailleurs qui se sont de tout temps inspirés des glorieux aïeux les sens de sacrifice, de gloire et de la victoire, poursuivant aujourd'hui avec conviction depuis leurs différents postes et à tous les niveaux, la contribution à l'édification d'une Algérie émergente et souveraine.

Aux travailleuses et travailleurs de l'Energie et de l'ensemble des secteurs, j'adresse mes félicitations et mes salutations et les invite à oeuvrer ensemble à la concrétisation de davantage de développement, de prospérité et de gloire pour notre chère Patrie.

Vive l'Algérie libre et souveraine

Gloire à nos martyrs".